

## PAS UN CENTIME !!!

Chefs d'équipe, TSO, Ouvriers de l'état sont concernés par un trop perçu depuis 2024 suite à un manquement de DGFIP (de 5 à 200€ annuel par personnel).

La CGT s'est opposée fermement à toutes modalités de récupérations de ces sommes équivalentes à 1M€ évoquées hier le 14/10/2025.

Les salariés n'ont pas à payer l'addition d'une erreur qu'ils n'ont pas commise.

Dans les plus brefs délais, le premier ministre (ancien ministre des armées) et la ministre des armées doivent prendre leurs responsabilités en supprimant ces régularisations.

Pour rappel, le budget de la défense s'élève à 50 Milliards en 2025.

**LA CGT APPELLE A LA MOBILISATION DANS LES ETABLISSEMENTS**